

CEPO-RAPPORTAGE 30 MARS 2017 : COMPTE-RENDU DE REUNION

Jardin des Plantes MNHN Paris (salle de réunion Baleine 2) le 30/03/2017 (10h-16h30) présents dès le matin (11) : Gwenaël QUANTENNE & Jérémy DUPUY (LPO), Yves MULLER (LPO & SEOF), Michel Alexandre CZAJKOWSKI (OMPO), Guillaume BODY & Cyril ERAUD (ONCFS), Pascal DENIS (ONF), Jean ROCHE (SEOF), Jacques COMOLET-TIRMAN, Camille GAZAY & Jean-Philippe SIBLET (MNHN)

Pour l'après-midi, présence additionnelle (3) de Jean-Pierre ARNAUDUC (FNC), Benoît BERGEGERE (Ministère en charge de l'écologie) et Julien TOUROULT (MNHN).

Excusés : Bernard FROCHOT & Pierre NICOLAU-GUILLAUMET (SEOF), Bernard CADIOU (GISOM). Frédéric JIGUET (MNHN) était à Warwick pour présenter les résultats « ortolans » à la conférence annuelle de la British Ornithologists' Union. De même pour le ministère en charge de l'écologie, certaines personnes avaient une autre réunion le même jour et n'ont pas pu venir.

Rappel de l'ordre du jour prévu (il sera quelque peu modifié pour le CEPO : 1/2/5/4/3)

CEPO (10h-12h30)

- . Validation de la fiche de métadonnées
- . Validation des notations sur la qualité des estimations et finalisation du tableau des effectifs 2017 [tableau]
- . Rôle du CEPO (cf. alerte sur les passereaux)
- . Nouveau point rapide sur un catalogue des protocoles et méthodes (Camille GAZAY)
- . Nouveau point relatif à un projet d'enquête nationale sur les espèces communes (protocole EPOC, estimation des populations d'oiseaux communs) : présentation et discussion

Rapportage Article 12 D.O. 2013-2018 (14h – 16h30)

- . Rappel des éléments attendus et détail des nouveautés de ce rapportage
- . Echancier global
- . Sources des informations
- . Liste des espèces et affectation des espèces par structures contributrices [tableau provisoire]
- . Application informatique et discussion sur la forme à donner aux outils d'aide au remplissage.

Tour de table

Jean-Philippe SIBLET ouvre la séance, rappelle l'ordre du jour de cette 3^{ème} réunion du CEPO. Nous passons rapidement à l'examen de la fiche des métadonnées, importante car c'est le moyen de qualifier les protocoles et leur qualité qui à leur tour détermineront les indices de qualité des estimations nationales des espèces nicheuses.

1/ Stratégie d'échantillonnage : à propos des demandes de « précisions sur la période (et sur la durée) au cours de laquelle les recensements ont été conduits », il faut reformuler les aspects temporels et préciser ce qu'on entend par période et durée, car il peut y avoir du pluri-annuel qui implique une période d'une année à une autre (exemple 2009-2012, le recensement atlas s'est fait sur une période de plusieurs années), mais aussi des recensements faits au cours d'une seule année. Dans ce cas la période ferait uniquement référence à la saison (les dates limites de début et de fin autorisées). Aussi importantes que les dates peuvent être les recommandations relatives aux heures optimales de contact pour une espèce donnée. Dans tous les cas, ces précisions sont nécessaires à l'évaluation dans le cadre des métadonnées.

2/ Méthodes : il faut pouvoir rendre compte de la possibilité de croiser les méthodes. S'agissant des indices de nidification, il serait utile de se fixer une philosophie par espèce sur leur utilisation (celle des indices possibles est peu pertinente pour le cygne tuberculé ou le grèbe huppé, du fait de la présence d'individus non nicheurs).

Jérémy DUPUY apporte des précisions concernant les indices de reproduction dans les bases : il faut noter une variation temporelle de la proposition d'accès aux indices de reproduction selon la région (ouverture des indices, ou restriction de l'utilisation des possibles). Cyril ERAUD réagit et considère qu'il faut faire attention à ne pas introduire de biais (et ne pas interdire des saisies réellement très

précoces) ; il peut y avoir des variations de phénologie. Pascal DENIS cite l'exemple des variations entre la plaine et la montagne. Note : dans tous les cas il ne s'agit que de périodes durant lesquelles les codes atlas sont recommandés ; ils ne sont pas interdits pour autant « hors période ».

Certains ont fait remarquer que dans certains cas les oiseaux « nicheurs possibles » compenseraient les non vus, mais « attention à ne pas donner des indices trop optimistes ».

Guillaume BODY estime qu'on a pris un peu d'avance sur l'ordre du jour, pour lui le choix possible ou pas fait partie de l'analyse (3) et pas du (2).

Jean ROCHE se demande si dans le futur il n'y aura pas une évolution sur les recommandations de prendre les possibles ou pas. L'idée est que si on les collecte on pourra toujours les utiliser ou pas dans le futur et faire des comparaisons cohérentes avec les données plus anciennes.

Jean-Philippe SIBLET considère que pour les roitelets, il serait utile de demander l'âge de l'observateur. Par ailleurs peu d'ornithologues peuvent s'enorgueillir de connaître tout le vocabulaire de certaines espèces (divers cris du râle d'eau et pas seulement son cri le plus typique, chants et cris de la sittelle).

Relevé de décision : enlever la partie en fin de (2) relative à la « prise en compte de certains autres biais ». C'est la même chose que la détectabilité.

3/ Analyses

Le krigeage (rapaces) appartient à « basée sur modèle prédictif ». A noter qu'un autre exemple d'analyse-inférence serait le croisement et/ou la combinaison de méthodes.

4/ notation ok.

En définitive, le rôle du CEPO n'est pas de donner un label à telle méthode, mais de recommander celle qui aboutit aux résultats les plus fiables.

Validation des notations sur la qualité des estimations par espèces

Concernant la Chouette effraie, il existe des fluctuations qui induisent une fourchette large, c'est la réalité (facteur 5) et non pas tant le reflet d'une imprécision. Il faudra revenir sur la qualité médiocre de l'estimation. Nous gardons en mémoire cette remarque, mais le travail sur les métadonnées est jugé prioritaire en amont de tout le reste. Il est envisagé d'abandonner l'idée de valider dans l'immédiat les notations de chacune des espèces.

Relevé de décision : le travail via les métadonnées est validé, et il est décidé de faire des groupes de travail pour attribuer la note dans ce cadre (fin 2017). Le 1^{er} tableau des effectifs CEPO et de leur qualité n'est envisagé que pour 2018.

Jacques COMOLET-TIRMAN pose la question du nombre de catégories : dans le cadre du rapportage, seuls trois niveaux de qualité sont distingués (médiocre, moyen, bon). Suite à la demande formulée par un participant (voir C-R réunion CEPO 2016), il a été procédé à un essai d'ajout d'une catégorie supplémentaire (bon scindé en B et TB) mais il n'est pas sûr que cela apporte grand-chose.

Relevé de décision : un retour à la situation initiale (3 catégories) est décidé.

Jean-Philippe SIBLET s'interroge sur un investissement sur les tendances dans le cadre du CEPO.

Période à retenir pour ces travaux : depuis 2009 et jusqu'en 2016.

Nouveau point relatif à un projet d'enquête nationale sur les espèces communes (EPOC)

Ce nouveau protocole qui nous est présenté par Jérémy DUPUY (LPO) vise à obtenir des estimations de tailles de populations nationales mais aussi de tendances en mettant à profit les données susceptibles

d'être collectées via un important réseau d'ornithologues utilisant le dispositif VisioNature. Des éléments de contexte sont donnés par Jean-Philippe SIBLET qui estime que le STOC EPS « s'essouffle » et que parallèlement on assiste à une montée en puissance du réseau de science participative. La mise en place de ce protocole suppose une évolution du mode de saisie tendant à augmenter la part des données standardisées par rapport aux données « opportunistes » (les données collectées par formulaire dans VisioNature ne représentent à l'heure actuelle que 10% des données globales en France, contre 50% en Catalogne).

Issu d'un compromis, ce protocole permet d'envisager une forte participation à travers une limitation des contraintes. Suite à une question posée, Jérémy DUPUY nous confirme que le protocole EPOC comporte une estimation de la distance. Il souligne que l'année 2017 est destinée à une phase de test du protocole, mais estime en définitive que celui-ci pourrait être opérationnel en 2018 pour le rapportage.

La présentation (voir document Powerpoint) a fait l'objet en réunion d'un certain nombre de questions voire de critiques relativement à la durée des points d'écoute (« pourquoi 5 mn et pas 10 ? »), au fait de ne pas imposer les réplicas, au caractère non aléatoire du sondage, à la difficulté à tout coder en milieu varié à fortes densités d'oiseaux (« par quoi je commence ? »). Dans un tel cas on choisit et donc décide volontairement de perdre de la donnée. Une question est posée sur la possibilité ou non de reporter ultérieurement les contacts que l'on n'aurait pas eu le temps de coder sur le terrain (application naturalist) : il semble que cela ne soit pas possible.

Cyril ERAUD estime que les réplicas auraient répondu un peu à cela. Quoi qu'il en soit les pertes ne seront pas si graves et les distances que l'on aura codées seront utiles.

Jean ROCHE regrette le compromis retenu, c'est 5 mn maximum et pas 10 !

Nouveau point relatif à un catalogue des protocoles et méthodes d'acquisition de données naturalistes (Camille GAZAY)

Voir la présentation de Camille GAZAY. Intéressantes perspectives d'échanges avec les experts, d'autant plus que cette démarche s'apparente à celle des métadonnées du CEPO et qu'un nombre important de méthodes identifiées concernent les oiseaux et notamment les estimations de leurs populations.

Rôle du CEPO (alerte sur les passereaux)

Jean-Philippe SIBLET rappelle le contexte de cette tentative de communication, issue d'une apparente diminution des effectifs d'oiseaux présents cet hiver notamment aux mangeoires. Plusieurs participants considèrent qu'il aurait été nécessaire d'avoir confirmation de cette diminution par des chiffres consolidés avant de se lancer.

Relevé de décision : suite à discussion, il est décidé qu'à l'avenir nous ne ferons plus de communication de façon précipitée sur ces thèmes à moins de disposer de chiffres validés, ce qui n'est malheureusement pas possible en temps réel. Le cas échéant nous chercherons à trouver un porteur (LPO par exemple).

Après-midi : Rapportage

Julien TOUROULT, Benoît BERGEGERE et Jean-Pierre ARNAUDUC nous ont rejoints.

Julien TOUROULT introduit la séance en évoquant le processus continu des travaux du rapportage.

Une nouveauté de ce rapportage, ces tableaux de chasse qui seront demandés tous les 6 ans.

Jean-Pierre ARNAUDUC considère qu'il n'y a pas plus de raison de faire un rapportage sur les causes de mortalité liées à la chasse que sur celles liées à la prédation par les chats, les marées noires ou les éoliennes.

Julien TOUROULT précise tout de même le lien avec l'annexe II de la Directive Oiseaux. Par ailleurs, les chats peuvent être mentionnés dans les pressions.

Cyril ERAUD, au contraire, se félicite plutôt de ce rapportage sur les tableaux de chasse. Il existe une réelle difficulté à compiler ce type de données à l'échelle européenne.

L'enquête ONCFS sur les tableaux de chasse devrait permettre de répondre dans les temps à la demande pour 2018.

Effectifs contenus dans le réseau des ZPS : des estimations de meilleure qualité devraient être disponibles via une mise en cohérence et une centralisation des efforts tendant à estimer les populations d'oiseaux à l'intérieur de chaque ZPS.

Pressions & menaces : les données saisies précédemment restent valables dans leur grande majorité ; il n'y aura qu'à actualiser.

Mesures de conservation : les DREAL vont être sollicitées.

Jean-Pierre ARNAUDUC : cadre peu adapté à des mesures locales, initiatives privées.

Julien TOUROULT reconnaît cette limitation mais un cumul de plusieurs mesures locales peut être pris en compte.

Partage des fiches espèces

Un travail préliminaire a été initié en réunion : nous avons entendu les souhaits des uns et des autres, qui pourront conduire à une modification à la marge des règles du partage. Ainsi la SEOF souhaite traiter des espèces nicheuses uniquement.

Note : des échanges de mails permettront par la suite de finaliser ce partage, sachant qu'un nouveau partenaire est à prendre en compte, l'ONF (précédemment concerné par la seule Cigogne noire, souhaite s'impliquer plus largement).

L'application informatique (15h30, voir présentation de Camille)

Les références bibliographiques devraient être mieux prises en compte dans la nouvelle application (saisies à plusieurs endroits dans l'ancienne application). Le risque de recréer une entrée devrait être minimisé.

Forme à donner aux outils d'aide au remplissage

Dans le cadre du rapportage 2008-2012, un guide méthodologique traduit en français et adapté aux particularités nationales avait été élaboré par le MNHN à partir du guide européen. Parallèlement une application informatique avait été développée. Une discussion a porté sur les outils qui seraient les plus utiles aux rédacteurs pour le rapportage 2013-2018 : un nouveau guide ou une aide en ligne sur la nouvelle application informatique qui va être développée ?

Relevé de décision : il est convenu d'actualiser le guide du rapportage, mais les points les plus sensibles devraient néanmoins faire l'objet également d'info bulles dans l'application informatique.

Conclusion sur le rapportage

Jean-Philippe SIBLET remercie les participants pour leur investissement dans ce projet, y compris quand cela peut paraître parfois rébarbatif. Il rappelle que les directives communautaires ont été attaquées. L'importance des enjeux nécessite des évaluations fiables, qui feront l'objet de valorisation nationale.